

# Qu'est-ce qu'un projet pédagogique particulier (PPP)?

Une réorganisation de la grille-matière d'un élève permettant d'offrir des services éducatifs en fonction de ses goûts et intérêts en respect des encadrements légaux. Par exemple, les diverses concentrations, les voies, sport-études et le programme d'éducation internationale.

## La communauté scolaire s'est exprimée et souhaite...



## Le CSSPO propose...

### AU PRIMAIRE

- Projet éducatif revisité.
- Offre de parascolaire à la couleur de l'école.
- Fin des programmes d'éducation internationale (les élèves inscrits au volet accéléré pourront terminer leur parcours).

### AU SECONDAIRE

- Fin des critères de sélection basés sur les résultats.
- Fin des frais additionnels.
- Accès pour les élèves de l'adaptation scolaire aux PPP.
- Accès en priorité aux élèves du bassin d'une école.
- Nouvelle offre de PPP par école.
- Fin du programme d'éducation intermédiaire relevant du CSSPO (une école pourrait décider d'offrir ce programme aux élèves du bassin).

## Des gains pour tous...

- Mixité sociale et scolaire.
- Hétérogénéité des groupes (fin de l'exode des élèves forts).
- Davantage d'inclusivité (EHDA, élèves en milieu défavorisé et issus de l'immigration).
- Équité en matière d'éducation.
- Motivation scolaire.
- Écoles de proximité.
- Sentiment d'appartenance.
- Offres de programmes diversifiés.



*Les programmes sport-études et arts-études ne sont pas touchés au primaire et au secondaire.*

## Informations supplémentaires



Consultez notre [site Web](#) pour en connaître plus sur :

- Le processus de réflexion, ses raisons et objectifs
- Qu'est-ce qu'un PPP?
- Les consultations et les recherches
- Les principes directeurs
- Les changements à venir
- L'échéancier
- Les questions et réponses